



La Ville de Grenoble poursuit son engagement dans le dossier GHM

La Ville de Grenoble est engagée depuis plus d'un an dans le dossier du Groupe Hospitalier Mutualiste. Son objectif est de maintenir une offre de soins ouverte, accessible et de qualité à destination des Grenobloises, Grenoblois, habitantes et habitants de la Métropole.

Les craintes quant à la gestion de l'établissement et de ses objectifs en termes de santé publique, partagées par la Ville à l'annonce du rachat de l'activité par Doctegestio, semblent se confirmer. Seulement quelques mois après le changement effectif de gestionnaire, les syndicats du personnel ainsi que le collectif des usagers alertent d'ores et déjà quant aux conditions de travail et de dialogue social. La Ville souhaite, de plus, questionner la conformité juridique de la transaction effectuée entre Adréa et Doctegestio, en octobre dernier.

C'est l'ensemble des raisons pour lesquelles la Ville de Grenoble se joint à l'action en justice du collectif des usagers et mobilisera tous les outils pertinents et de son ressort afin de contribuer à une offre de santé conforme aux attentes et besoins des habitant-es.

Enfin, la Ville se félicite de la prise de position de la Métropole quant à sa décision de préempter les « murs » du Groupe Hospitalier Mutualiste sur la base de sa compétence économique. Tous les outils propres à chaque acteur, doivent être mobilisés.